



LE DÉTACHEMENT INTRA-GROUPE

Au sein des groupes internationaux, les déplacements de salariés entre entités de différents pays se multiplient. Quelque soit leur durée, ces situations engendrent de multiples problématiques, nécessitant d'articuler les règles locales et internationales: autorisation de travail, droit du travail applicable, protection sociale, fiscalité. Nous vous proposons d'identifier les questions à anticiper, et d'étudier les principales règles applicables afin de choisir au mieux les modalités de la mobilité des salariés concernés.

OBJECTIFS :

- 1 Identifier les questions à se poser dans le cadre d'une mobilité internationale, les interlocuteurs pertinents,
- 2 Comprendre les interactions entre toutes les dimensions de la situation de mobilité (autorisations de travail, sécurité sociale, fiscalité...), afin de choisir la meilleure configuration contractuelle,
- 3 Se familiariser avec les principales règles applicables au niveau international.

PUBLIC :

Directeurs et responsables des ressources humaines, personnes chargées de la mobilité, et assistant(e)s RH.

Méthode et moyens pédagogiques :

Présentation des principes juridiques et échanges autour de mises en situation pratiques, et remise d'un support pédagogique.

Modalités d'évaluation et de sanction :

Le stagiaire sera évalué par le formateur selon sa participation active lors des temps d'échanges et au cours des cas pratiques. Une attestation sera délivrée à l'issue de la formation.

PROGRAMME :

Autorisation de séjour et de travail :

- Les dispenses d'autorisation de travail : la liberté du travail dans l'UE,
- La typologie des titres de séjour autorisant à travailler en France et les démarches à accomplir.

Contrat de travail :

- Les différentes situations contractuelles : embauche, prestation de services, prêt de main d'oeuvre...
- La loi applicable au contrat.

Sécurité sociale :

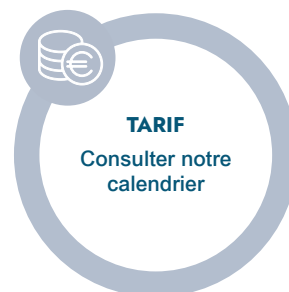
- Situation de détachement : maintien de l'affiliation dans le pays d'origine,
- Affiliation dans le pays d'accueil.

Chômage :

- Au sein de l'Union européenne,
- Hors Union européenne.

Sécurité sociale :

- Notions utiles afin de déterminer le lieu d'imposition des rémunérations du salarié.



CONTACT ET INSCRIPTION :

Christiane ENGELSTEIN – SSETI

formation@sseti.fr • 03 87 74 34 19

SSETI

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR